



Le 6 octobre 2020

**Objet : Mesures additionnelles pour la période du 8 au 28 octobre 2020  
pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> secondaire**

Bonjour,

À la suite de l'annonce de Monsieur Roberge, ministre de l'Éducation concernant les nouvelles mesures restrictives pour le milieu de l'éducation en zone rouge, voici les mesures additionnelles mises en place pour notre milieu pour la période du 8 au 28 octobre, et ce, pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> secondaire.

- Les élèves du secondaire devront porter un couvre-visage dès qu'ils arrivent sur le terrain de l'école.
- Le port du couvre-visage est désormais obligatoire lorsque les élèves sont dans leur classe et ils devront continuer de porter le couvre-visage dans les aires communes.

Toutefois, le couvre-visage peut être retiré lors des situations suivantes :

- Lorsque l'élève est assis et qu'il consomme de la nourriture ou une boisson.
- Lorsque l'élève assiste à son cours d'éducation physique et qu'il respecte une distance de deux mètres avec les autres.

Toujours pour respecter les nouvelles directives de la Santé publique, d'autres mesures seront également mises en place :

- Les activités parascolaires, interscolaires et les sorties scolaires sont suspendues à partir du 8 octobre.
- Les élèves devront éviter les rassemblements avant le début des classes, pendant la période de dîner et après l'école.

En ce sens, nous vous demandons votre collaboration pour que nos élèves marcheurs arrivent à l'école à partir de 9h00 seulement et qu'ils quittent aussitôt que les classes terminent.

Dans cet envoi, vous trouverez également les documents que nous avons reçus de la part du MEES concernant les mesures additionnelles que nous devons mettre en place dès jeudi le 8 octobre.

En terminant, je tiens à préciser que l'équipe-école réalise les nombreux changements que vos enfants vivent actuellement et qu'ils vivront dans les prochains jours. Notre but, malgré ces différentes adaptations, demeure le même, leur réussite.

En espérant que notre région change de couleur à la fin octobre. Sur ce, je vous souhaite une belle journée.



Pour l'équipe de direction de la PAL

**Centre  
de services scolaire  
des Découvreurs**

**Québec** 

**ÉCOLE SECONDAIRE POLYVALENTE DE L'ANCIENNE-LORETTE**

1801, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3C6

T 418 872-9836 F 418-872-8142

[csdecou.qc.ca/pal/](http://csdecou.qc.ca/pal/)